



AMÉNAGER SON PARCOURS

L'accès à un parcours permet d'augmenter la surface disponible pour le **confort** des animaux (liberté 2), d'apporter d'autres **aliments** (liberté 1), d'exprimer des comportements naturels (liberté 5) comme **gratter, explorer**. Ceci évite l'ennui, limite l'anxiété (liberté 4) et favorise l'exercice et la **santé des pattes** (liberté 3). Nous parlons bien là de risque de picage, de pododermatite... mais ce n'est pas si simple car les volailles sont des proies et il faut qu'elles osent aller dans les parcours...

Un apport
de 9 %
des protéines de la ration

Source : Brachet, Bordeaux, Roinard, Germain, JRA-JRFG
2019,
DES PARCOURS ENRICHIS EN PROTÉINES POUR LES POULETS
DE CHAIR



Pourtant :

Peu de volailles sur le
parcours

Peu de surface
visitée

IL FAUT SÉCURISER LE PARCOURS POUR PERMETTRE LA SORTIE DES VOLAILLES

Le **plein air** est une demande sociétale, un argument commercial, une solution contre la chaleur et une source de revenus potentiels. L'enjeu est de réussir à faire sortir le plus d'animaux possibles alors qu'ils ont associé le bâtiment à un lieu sécurisé, source de nourriture et d'eau.

Nos volailles proviennent globalement d'ancêtres asiatiques comme le coq Ban-

kiva ou Sonnerat qui étaient de petits oiseaux sauvages qui **se protégeaient des prédateurs en se cachant dans les branchages des arbres et en se perchant**. Nos volailles ont gardé une peur innée des ombres volant au dessus d'elles révélatrices de prédateurs. **Il faut donc les rassurer pour leur permettre d'explorer le parcours et de le valoriser vraiment.**

Sur parcours, 95 % des activités réalisées

par les volailles concernent des comportements de picage et d'exploration de l'environnement, à l'origine indispensables à la recherche de nourriture. Pour tout cela, il est utile de concevoir un plan de votre parcours en organisant des ligneux, des herbacées et des clôtures.

1 FIXER UNE CLÔTURE

- ✓ Empêche l'entrée de prédateurs terrestres
- ✓ Evite la sortie des animaux sur la voie publique

La technique recommandée :

- Grillage semi-enterré (20-40 cm) d'une hauteur d'1,5 m, doublé d'un grillage plus fin (grillage triple torsion) sur les 30 premiers cm.
- 2 fils électriques à 15-20 cm du sol, et en haut du grillage
- Poteaux solides (ex : châtaigniers)

Le cahier des charges particulier « élevé en liberté » demande moins de 50% du parcours clôturé avec un grillage simple ou double fil électrique.

2 SEMER DES HERBACÉES UTILES

Sachant que les volailles sont capables de consommer 80 % de la hauteur d'herbe et du couvert végétal, le choix ne doit pas être au hasard.

- ✓ Apporte une alimentation complémentaire comme l'apport protéique de la luzerne
- ✓ Favorise l'accès au parcours par leur intérêt gustatif comme le fénugrec
- ✓ Protège comme du maïs

3 PLANTER DES ARBRES

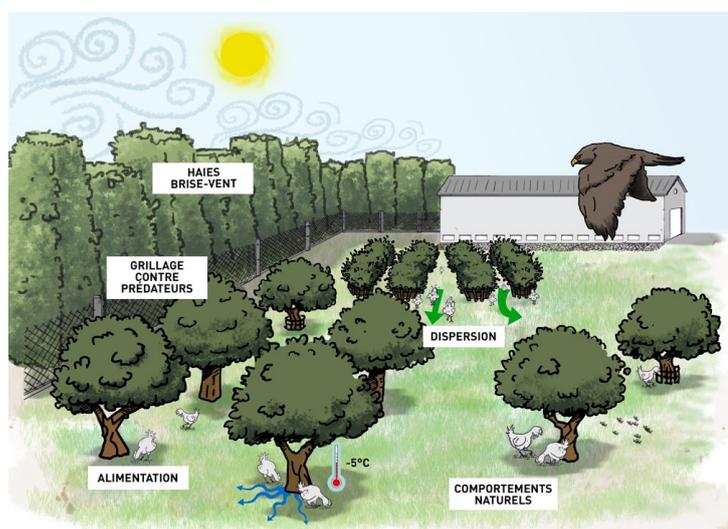
- ✓ Rassure les volailles pour leur permettre d'explorer le parcours. Rappelons que la volaille est une proie et a peur de la prédation. Elle a besoin de pouvoir se cacher.
 - ✓ Propose des lieux de perchage.
 - ✓ Crée un microclimat : -5 °C en période de chaleur.
- Soyez patient car il faudra attendre 5 ans pour voir les résultats des aménagements arborés.



Détail de la partie arborée :

Il y a 3 parties. En périphérie, des arbres coupent le vent sur une surface de parcours allant jusqu'à 20 fois leur hauteur. En sortie de trappes, des arbustes sécurisent des couloirs permettant aux volailles de s'éloigner des 5 premiers mètres du bâtiment où elles auraient tendance à s'entasser. Pour le reste, il s'agit de recréer un espace accueillant où les volailles peuvent exprimer leurs comportements naturels, comme se percher, explorer et gratter, en sécurité cachés des prédateurs par du feuillage.

	Périphérie du parcours	Sortie de trappes	Milieu et au fond des parcours
Position	à 10 m minimum du bâtiment	à 5/6 m	à 15-20 m
Nature	Haies brise-vent, mélange de feuillus et d'arbustes Frêne, noisetier, robinier,...	Haies arbustives « peignes » sur 10 à 20 m de long	Des bosquets, des arbres isolés, des arbres alignés permettant 30 à 40 % d'ombre, 15-20 m, max 25 m entre deux « abris »
Avantages	Jusqu'à -60 % de vent, ombre et micro-climat, protection sur 15 à 20 fois sa hauteur	Guident et protègent les volailles	Protection des prédateurs, micro-climat grâce à l'ombre
Précautions		Eviter les couloirs d'accélération du vent.	Vérifier la possibilité d'installer des arbres fruitiers auprès de la DDPP



Exemple d'aménagements arborés et leurs fonctions

**A retenir****Le parcours idéal :**

Des trappes orientées sud-est en évitant un parcours excentré et les obstacles dans le bâtiment

Estimer le coût €

Coût de plantation d'une haie : 7,5 €/ml

Coût de plantation d'un arbre isolé : 15 €/unité (comprenant plants, bâche, protection, travail)

Penser à l'entretien

RÈGLEMENT (CE) No 589/2008 sur le plein air : la majeure partie du parcours doit être couverte de végétation.

REGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/464 en bio : Pour les parcours dont la distance entre les trappes et le fond du parcours dépasse 150 m, au moins 4 abris par ha doivent être présents. La distance maximale entre les trappes et le fond du parcours est de 350 m. Une période de transition est prévue jusqu'au 01/01/2030.

**POINTS VIGILANCE : la santé**

- Eviter toute accumulation ou stagnation d'eau dans le parcours
- Organiser aussi un vide sanitaire complet de 4 semaines minimum
- Préférez les parcours tournants qui réduisent la pression sanitaire et favorisent la repousse de la prairie.

En savoir plus...

- Aménagement arboré C.Béral, P.Guillet, V.Brun, [GUIDE TECHNIQUE Aménagements arborés des parcours volailles](#), ITAVI 2015

- Parcours et alimentation : [Projet SECALIBIO](#) / [Projet VALORAGE](#)

